

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_055

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à 20h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

OBJET : VOTE COMPTE DE GESTION
BUDGET ANNEXE DECHETS 2022

Date de la convocation : mercredi 15 mars 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Mathias LAVOLE à Bertrand PICHON-MARTIN, Christine SOURIS à Christiane BROTTO SIMON, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Cécile LASIO à Stéphane GUSMEROLI, Cédric MOREL à Evelyne LABRUDE, Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN, Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO,</p>
---	---

Ce document permet de vérifier l'identité des mouvements budgétaires 2022 dans la comptabilité du comptable du Trésor (compte de gestion), avec ceux de la Communauté de Communes retracés dans le compte administratif 2022. La correspondance exacte entre le compte administratif 2022 et le compte de gestion, tenu par la Trésorerie générale, ayant été reconnue, le Conseil Communautaire est appelé à arrêter les comptes du compte de gestion.

Résultats budgétaires de l'exercice

05007 - DECHETS CC CŒUR DE CHARTREUSE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	77 512,35	2 568 225,60	2 645 737,95
Titres de recette émis (b)	73 681,90	2 370 056,73	2 443 738,63
Réductions de titres (c)		48 999,51	48 999,51
Recettes nettes (d = b - c)	73 681,90	2 321 057,22	2 394 739,12
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	77 512,35	2 568 225,60	2 645 737,95
Mandats émis (f)	7 291,70	2 403 489,02	2 410 779,72
Annulations de mandats (g)		301 427,87	301 427,87
Depenses nettes (h = f - g)	7 291,70	2 102 061,15	2 109 352,85
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	66 390,20	218 996,07	285 386,27
(h - d) Déficit			

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **DÉCLARE** conforme le compte de gestion avec le compte administratif du budget annexe déchets 2022 arrête les comptes de l'exercice.

La Présidente,

- CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 27 mars 2023,



La Présidente,
Anne LENFANT